

CONDITIONS GÉNÉRALES DU SERVICE DE LOCATION LONGUE DURÉE

Les présentes conditions générales (les « **CG** ») s'appliquent aux contrats de **location longue durée de vélos** proposés dans le cadre du service « **location longue durée** », conclus via le site internet www.rent.decathlon.be, via l'application mobile **DECATHLON**, ou directement en **magasin**.

Le site internet est exploité par **DECATHLON Belgium SA**, dont le siège social est situé **1, Avenue Jules Bordet, 1140 Evere (Bruxelles)**, et immatriculée à la **Banque-Carrefour des Entreprises** sous le numéro **0449.296.278** (ci-après « **DECATHLON** » ou « **nous** »).

DÉFINITIONS

CG : désigne les présentes conditions générales.

Service : désigne le service de location longue durée de vélos proposé par Decathlon aux consommateurs.

Utilisateur : désigne toute personne physique qui passe une commande pour le Service auprès de DECATHLON, sur le Site Internet ou en Magasin, en sa qualité de consommateur.

Magasin : désigne les points de vente opérant sous l enseigne « DECATHLON », situés sur le territoire belge et proposant le

Service.

Vélo : désigne les vélos et accessoires mis à disposition par DECATHLON dans le cadre du Service.

Contrat : désigne le contrat conclu entre l'Utilisateur et Decathlon. Le Contrat est composé des présentes Conditions Générales et des Conditions Particulières.

Site Internet : désigne les sites www.decathlon.be, rent.decathlon.be, mountain.decathlon.be, ainsi que l'application mobile DECATHLON.

1. CHAMP D'APPLICATION

1.1. Le Service

Decathlon propose un service de location longue durée de vélos, consistant en la mise à disposition de vélos pour une période déterminée, d'une durée minimale de 12 mois ou plus.

Les présentes Conditions Générales (CG) s'appliquent aux services de location longue durée de vélos conclus entre l'Utilisateur et Decathlon. Avant de passer commande pour ce Service, l'Utilisateur pourra consulter ces CG et devra les accepter avant de valider sa commande.

Ce Service est exclusivement réservé à un usage privé. Decathlon se réserve le droit de refuser ou de résilier immédiatement tout

Contrat si le vélo est utilisé à des fins professionnelles ou commerciales, pour la compétition, dans le cadre d'activités illégales, ou sous l'influence de substances stupéfiantes ou alcoolisées.

1.2. Utilisateur

L'Utilisateur doit être âgé d'au moins 18 ans et être juridiquement capable, ou âgé d'au moins 16 ans sous la supervision d'un représentant légal, pour pouvoir bénéficier du service.

Le vélo est strictement réservé à l'usage personnel de l'Utilisateur, qui ne peut en aucun cas autoriser un tiers à l'utiliser.

L'Utilisateur doit disposer d'une carte d'identité valide, d'une adresse e-mail et

d'une carte bancaire Visa ou 3D Secure permettant le prélèvement automatique mensuel. Decathlon se réserve le droit de vérifier ces documents avant et pendant la durée du contrat. En cas de suspicion de fraude, Decathlon pourra en informer la police.

L'Utilisateur accepte que Decathlon puisse refuser la prestation du service si l'une des conditions ci-dessus n'est pas remplie, si les informations fournies sont inexactes, ou en cas de suspicion de fraude.

L'Utilisateur est responsable de la mise à jour immédiate de ses informations personnelles dans son profil (adresse, e-mail, numéro de compte bancaire, etc.) en cas de modification.

1.3. Modification des CG

Decathlon se réserve le droit de modifier les CG à tout moment et sans préavis. Cependant, les contrats en cours restent soumis aux conditions en vigueur au moment de leur conclusion.

Lors de la commande en ligne, l'Utilisateur pourra consulter les CG. Lors de la confirmation de commande, il recevra les CG par e-mail, dans un format numérique qu'il pourra enregistrer ou imprimer.

Toute dérogation aux CG n'est valable que si elle a été expressément confirmée par écrit par Decathlon.

1.4. Territoire d'application

Le service est disponible en Belgique.

2. LE VÉLO

2.1. Choix du vélo

L'Utilisateur peut choisir parmi les vélos proposés à la location dans les magasins Decathlon offrant le service (ci-après le ou les « magasin(s) ») ainsi que sur le site rental.decathlon.be.

L'Utilisateur est libre de choisir le vélo qu'il souhaite louer et reconnaît avoir été informé

des caractéristiques techniques avant la location. Par conséquent, Decathlon ne peut être tenue responsable si le vélo choisi ne répond pas aux besoins de l'Utilisateur.

Decathlon se réserve le droit de résilier le contrat si le vélo choisi n'est plus disponible. Dans ce cas, Decathlon contactera l'Utilisateur.

2.2. Utilisation et entretien du vélo

L'Utilisateur s'engage à utiliser et conserver le vélo en bon père de famille, conformément à sa destination.

Il veille à ce que le vélo reste en bon état de fonctionnement et le présente à Decathlon pour tout entretien ou contrôle prévu dans le cadre du Service.

L'Utilisateur s'engage notamment à :

- vérifier régulièrement l'état général du vélo (pression des pneus, freins, éclairage) ;
- ne pas utiliser le vélo dans des conditions extrêmes sauf s'il est conçu pour cela ;
- signaler immédiatement à Decathlon tout dommage, dysfonctionnement ou défaut constaté afin qu'il puisse être pris en charge dans le cadre du Service.

L'entretien courant et les réparations prévues au contrat sont réalisés par Decathlon, conformément à l'article 3.1 des présentes Conditions Générales.

L'Utilisateur doit avertir immédiatement Decathlon de tout défaut ou dommage.

S'il constate un problème, il doit cesser d'utiliser le vélo.

S'il continue néanmoins à l'utiliser, cela vaudra présomption que le vélo est en bon état et exempt de défauts.

Dans ce cas, Decathlon ne pourra être tenue responsable d'éventuels accidents dus à un dysfonctionnement du vélo.

3. SERVICES INCLUS

3.1. Entretien et réparations

L'Utilisateur bénéficie gratuitement de :

- un contrôle annuel du vélo dans un Atelier Decathlon ;
- un entretien préventif durant lequel Decathlon vérifiera et, si nécessaire, remplacera les pneus, freins, chaîne et batterie ;
- les réparations des problèmes mécaniques ou techniques résultant de conditions météorologiques normales et d'un usage régulier ;
- les réparations couvertes par la garantie ou résultant de défauts de fabrication.

Toutes les autres réparations — notamment celles découlant de négligence, d'actes intentionnels, d'une mauvaise utilisation ou d'un mauvais stockage, de modifications non autorisées par Decathlon, d'accidents, de (tentatives de) vol ou d'actes de vandalisme — ne sont pas couvertes.

Si l'assurance n'intervient pas, ces réparations seront à la charge exclusive de l'Utilisateur.

3.2. Assurances

Decathlon a assuré les vélos et les accessoires inclus dans le Service contre les dommages résultant d'accidents et de vols auprès de Baloise Assurances Luxembourg SA, par l'intermédiaire de son agent autorisé Laka NL B.V.

L'assurance couvre les sinistres survenus sur l'ensemble du territoire de l'Europe, à l'exception des zones et pays suivants : la République du Bélarus (Biélorussie), la Fédération de Russie, ainsi que l'Ukraine, y compris la péninsule de Crimée et les régions de Donetsk et de Louhansk.

4. COMMANDE

L'Utilisateur peut passer une commande pour ce service en ligne via le site rental.decathlon.be.

Au cours de ce processus, Decathlon partage certaines données avec des tiers : Circuly, qui met la plateforme à disposition, et Crif, qui effectue une analyse de solvabilité.

Pour toute question à ce sujet, l'Utilisateur peut contacter notre service client (art. 14.1).

Au moment de la commande, Decathlon – ou son prestataire mandaté – bloquera un montant équivalent au loyer mensuel sur le compte bancaire de l'Utilisateur, jusqu'à ce que celui-ci prenne possession du vélo.

Decathlon se réserve le droit de demander à l'Utilisateur un dépôt de garantie avant le début de la période de location.

Le contrat est conclu lorsque l'Utilisateur a passé sa commande avec succès et que Decathlon l'a confirmée par e-mail à l'adresse associée à son profil utilisateur.

Cet e-mail contient un récapitulatif de la durée de location, du loyer mensuel et du vélo (les « Conditions Particulières »), ainsi qu'une copie des présentes Conditions Générales.

5. DURÉE ET RÉSILIATION

5.1. Durée

Les services sont proposés pour une durée déterminée (la « période de location »).

Les Conditions Particulières précisent la durée pour laquelle le contrat a été conclu.

La période de location commence à la date de livraison du vélo à l'Utilisateur.

5.2. Prolongation

Une prolongation de la période de location est possible uniquement si les deux parties en conviennent expressément par écrit.

5.3. RÉSILIATION

La résiliation du contrat avant la fin de la période de location n'est possible que si l'Utilisateur paie une indemnité équivalente à un mois de loyer, augmentée de 10 % du montant des loyers restants pour la durée restante du contrat.

Decathlon peut, à tout moment durant la période de location, résilier le contrat moyennant un préavis d'un mois, si elle décide d'interrompre le service pour le vélo concerné ou dans la région en question.

Decathlon peut également résilier le contrat immédiatement, par notification écrite à l'Utilisateur, dans les cas suivants :

1. en cas de vol du vélo, ou
2. si l'Utilisateur :
 - ne respecte pas ses obligations au titre du contrat ;
 - utilise le vélo en violation des présentes Conditions Générales ;
 - a volontairement fourni des informations erronées à Decathlon.

6. RESTITUTION

L'Utilisateur est tenu de restituer le vélo à Decathlon avant la fin de la période de location, à l'endroit convenu.

Le vélo doit être restitué en bon état, propre, sec et fonctionnel, en tenant compte de l'usure normale liée à la durée d'utilisation.

Si le vélo n'est pas restitué en bon état, Decathlon se réserve le droit de facturer les dommages constatés.

En cas de dépôt de garantie, le montant des réparations sera d'abord déduit de celui-ci. Si la garantie est insuffisante, l'Utilisateur devra payer la différence à Decathlon.

Si l'Utilisateur ne restitue pas le vélo à la date prévue de fin de contrat, Decathlon considérera cela comme un vol du vélo par l'Utilisateur et se réserve le droit d'entreprendre toutes les démarches nécessaires pour récupérer le vélo et réclamer les dommages correspondants.

Decathlon se réserve le droit de réclamer la valeur de vente du vélo, ainsi que toute perte subie ou manque à gagner.

7. PRIX ET MODALITÉS DE PAIEMENT

7.1. Loyer mensuel

Le loyer consiste en un montant mensuel fixe calculé en fonction du vélo choisi et de la durée de location.

Les loyers mensuels des vélos proposés sur le site sont indiqués en euros, toutes taxes comprises (TTC).

Ce loyer mensuel comprend également la prestation d'entretien (art. 3.1) et l'assurance contre le vol et les accidents (art. 3.2 et art. 10).

7.2. Paiement

Lors de la conclusion du contrat, l'Utilisateur autorise Decathlon à mettre en place une domiciliation bancaire pour le paiement du loyer mensuel.

L'Utilisateur reçoit une facture chaque mois, et le montant est automatiquement prélevé sur son compte bancaire.

Decathlon travaille à cet effet avec Adyen, prestataire de services de paiement.

L'Utilisateur accepte que ses données de paiement soient partagées avec Adyen.

7.3. Retard de paiement

En cas de non-paiement dans le délai prévu, Decathlon enverra à l'Utilisateur un rappel gratuit, lui permettant d'effectuer le paiement dans un délai supplémentaire de 14 jours calendaires à compter de l'envoi du rappel.

Si le paiement n'est pas effectué à l'expiration de ce délai, des intérêts de retard commenceront à courir à partir du lendemain.

Le taux d'intérêt applicable est celui prévu à l'article 5, alinéa 2, de la Loi relative à la lutte contre le retard de paiement dans les transactions commerciales, appliqué au montant impayé.

En outre, l'Utilisateur sera redevable d'une indemnité forfaitaire :

- 20 € si le solde dû est inférieur ou égal à 150 € ;
- 30 € + 10 % du montant dû sur la tranche entre 150,01 € et 500 €, si le

solde est compris entre 150,01 € et 500 € ;

- 65 € + 5 % du montant dû au-delà de 500,01 €, avec un maximum de 2 000 €, si le solde est supérieur à 500 €.

Decathlon se réserve le droit de céder la créance à un tiers ou de faire appel à un service externe de recouvrement.

8. LIVRAISON

8.1. Modalités de livraison

L'Utilisateur retire sa commande dans le magasin DECATHLON de son choix.

Après avoir finalisé sa commande, il sera informé par e-mail que celle-ci est prête à être retirée dans le magasin qu'il a sélectionné.

L'Utilisateur peut retirer son vélo sur présentation d'une copie de l'e-mail de confirmation reçu après sa commande en ligne ou en magasin.

La remise du vélo dans un magasin est considérée comme une livraison effective.

8.2. Délais de livraison

Les délais de livraison s'appliquent sous réserve de la coopération correcte de l'Utilisateur dans le cadre du processus de livraison.

L'Utilisateur peut consulter les délais de livraison sur le site Internet au moment de la commande.

Les délais indiqués commencent à courir à partir de la réception par l'Utilisateur de l'e-mail de confirmation de commande et sont d'au minimum 72 heures ouvrables.

Decathlon mettra tout en œuvre pour respecter les délais de livraison mentionnés lors de la commande.

8.3. Livraison tardive

Si Decathlon ne livre pas la commande dans le délai convenu, l'Utilisateur peut annuler sa commande et demander au service client un remboursement intégral, sans frais.

Annulation de la livraison par Decathlon :

Decathlon se réserve le droit de suspendre les livraisons et prestations convenues si le paiement de l'Utilisateur est refusé par l'émetteur de la carte.

Retard imputable à l'Utilisateur : si l'Utilisateur ne vient pas retirer le vélo commandé, refuse ou néglige de le réceptionner, ou provoque un retard dans la livraison, Decathlon est en droit de réclamer une indemnisation correspondant aux frais en résultant, notamment les frais de stockage sur place, sans préjudice de ses autres droits.

8.4. Réception du produit

Lors de la réception du vélo, l'Utilisateur est tenu de vérifier son état et sa conformité au moment de la livraison.

En cas d'accord, l'Utilisateur recevra un e-mail de confirmation de réception.

Il dispose d'un court délai après la réception pour signaler par écrit à Decathlon tout défaut constaté.

9. RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ ET TRANSFERT DES RISQUES

Decathlon conserve la pleine propriété des vélos.

L'Utilisateur ne peut en aucun cas céder, grever de droits au profit de tiers ou sous-louer le vélo.

10. VOL ET ACCIDENTS

L'Utilisateur doit signaler tout incident immédiatement, et au plus tard dans les trois (3) jours suivant le jour de l'incident, à Laka NL BV, l'agent d'assurance.

Des pièces justificatives supplémentaires peuvent lui être demandées.

L'Utilisateur est également tenu de signaler à la police tout acte criminel ou tentative d'acte criminel relatif au vélo et de transmettre à Laka le procès-verbal et le numéro de référence lors de la déclaration du sinistre.

Si l'Utilisateur fournit de fausses déclarations,

il en sera pleinement responsable.
Decathlon se réserve alors le droit de réclamer une indemnisation à l'Utilisateur.

Vol

En cas de vol du vélo au domicile de l'Utilisateur ou de dommages résultant d'une tentative de vol, l'Utilisateur doit prouver que son domicile était verrouillé.

En cas de vol en un lieu autre que le domicile de l'Utilisateur, l'Utilisateur doit démontrer que le Vélo était attaché à un bien immeuble. L'Utilisateur est responsable du verrouillage du Vélo avec un antivol ART2, attaché à un objet inamovible. Il s'agit d'une obligation de résultat. Lors de la livraison du Vélo, l'Utilisateur recevra également un antivol vélo ART de catégorie 2. Un Vélo laissé sur place pendant plus de 24 heures, même s'il est verrouillé, est considéré comme abandonné et n'est pas couvert.

Si l'Utilisateur ne respecte pas les conditions de verrouillage décrites ci-dessus, ou si l'assureur refuse d'intervenir pour toute autre raison, l'Utilisateur sera pleinement responsable et devra indemniser Decathlon pour les dommages subis.

Accidents

Les dommages au vélo rendant son utilisation totalement ou partiellement impossible sont couverts lorsqu'ils résultent d'un événement soudain, involontaire et imprévisible, y compris le vandalisme ou les actes de malveillance.

Procédure

Lorsqu'une demande d'indemnisation est introduite, l'Utilisateur doit :

- signaler l'incident à Laka NL BE dès que possible et au plus tard dans les trois (3) jours suivant la date de l'incident ;
- coopérer en fournissant les preuves nécessaires à la validation de la réclamation, y compris la preuve de

possession de l'antivol si cela est demandé ;

- prendre toutes les mesures raisonnables pour limiter les dommages et s'abstenir de toute action susceptible de nuire aux intérêts de l'assureur ;
- informer immédiatement l'assureur si le vélo volé est retrouvé après indemnisation ;
- informer l'assureur si le sinistre est également couvert par une autre assurance ;
- consulter l'assureur avant d'engager des frais d'expertise ou de réparation ;
- fournir des informations complètes et exactes.

Le non-respect de ces obligations peut entraîner une réduction ou un refus de l'indemnisation.

Dans ce cas, l'Utilisateur sera tenu envers Decathlon du montant non versé ou récupéré par l'assureur, à hauteur de la différence entre l'indemnisation perçue et le montant total du dommage.

Exclusions générales

Aucune couverture ne sera accordée en cas de perte, vol ou dommage :

- lorsque le vélo assuré, même occasionnellement, est utilisé pour :
 - le transport de marchandises pour le compte de tiers ;
 - le transport de passagers payants ;
- résultant de la participation à une course professionnelle ;
- causé par un acte criminel, intentionnel ou une négligence grave de l'Utilisateur ;
- relatif à des dommages purement esthétiques ou superficiels ;
- résultant d'une réaction atomique ou nucléaire, d'une inondation, d'un tremblement de terre ou d'une éruption volcanique ;

- lié à des actes de terrorisme, sabotage, guerre, troubles civils ou conflit armé ;
- survenu en dehors des zones géographiques couvertes.

11. RESPONSABILITÉ

Decathlon décline toute responsabilité pour les accidents de quelque nature que ce soit, ainsi que pour les dommages corporels, matériels ou immatériels causés à des tiers, à l'Utilisateur lui-même ou aux biens transportés, résultant de l'utilisation du vélo, que l'Utilisateur soit ou non en infraction, sauf en cas de faute intentionnelle ou de négligence grave de la part de Decathlon.

L'Utilisateur est par ailleurs responsable de tout dommage causé au produit résultant de chutes, d'actes de vandalisme, de causes naturelles, de mauvaises manipulations, de dommages survenus pendant le transport ou d'une utilisation incorrecte ou inappropriée du vélo.

Decathlon se réserve le droit de réclamer une indemnisation supplémentaire si l'assurance (art. 3) n'intervient pas ou ne couvre que partiellement les dommages.

L'Utilisateur est seul responsable des amendes ou sanctions encourues à la suite de l'utilisation du vélo et s'engage, le cas échéant, à indemniser Decathlon pour toute réclamation de tiers.

L'Utilisateur reconnaît que Decathlon se réserve le droit de coopérer avec les autorités ou avec des tiers et de partager avec eux des informations relatives au contrat.

12. DROIT DE RÉTRACTATION

12.1. Informations relatives au droit de rétractation

Conformément aux dispositions légales en vigueur, l'Utilisateur, en tant que consommateur, dispose d'un droit de rétractation pour toute location effectuée via le site Internet, sans avoir à payer de pénalité ni à justifier de motifs, et ce dans un délai de

14 jours à compter de la conclusion du contrat.

Par dérogation à ce qui précède, l'Utilisateur est expressément informé et accepte que certains services puissent lui être fournis et commencer avant l'expiration de ce délai de rétractation, notamment lorsque le produit loué a déjà été expédié en vue de sa livraison.

Les conditions d'annulation sont donc les suivantes :

- Si la commande a été validée depuis moins de 14 jours et n'a pas encore été expédiée : l'annulation est gratuite et l'Utilisateur est intégralement remboursé.
- Si la commande a été expédiée et que la demande d'annulation intervient dans les 14 jours suivant la validation : la commande est remboursée, mais des frais de dossier et d'expédition de 40 € seront retenus.
- En cas d'annulation plus de 14 jours après la validation de la commande ou moins de 48 heures avant la date de réservation, aucun remboursement ne sera effectué.

Dans des cas spécifiques, le service client de Decathlon peut accorder des exceptions au bénéfice de l'Utilisateur.

L'Utilisateur sera remboursé dans les plus brefs délais, et au plus tard dans les 14 (quatorze) jours suivant la réception par Decathlon de la demande de rétractation, du montant total payé pour la commande, déduction faite le cas échéant des frais de retour, qui restent à la charge de l'Utilisateur.

Decathlon se réserve le droit de différer le remboursement jusqu'à la récupération effective des produits.

13. GARANTIES LÉGALES ET COMMERCIALES

L'Utilisateur bénéficie des garanties légales de conformité et des vices cachés applicables au vélo, y compris les défauts de conformité liés à l'emballage pour les produits commandés sur le site.

Si l'Utilisateur constate que le produit livré présente un défaut, un vice de conformité ou un dommage, il doit en informer Decathlon aux coordonnées mentionnées à l'article 2 des présentes Conditions Générales, en précisant la nature du défaut ou du dommage constaté et en joignant toutes les preuves utiles, notamment des photos.

Decathlon effectuera les vérifications nécessaires et, dans la mesure du possible, proposera le remplacement du produit.

Si le produit ne peut être remplacé, Decathlon remboursera intégralement le montant payé par l'Utilisateur au titre de la location, ainsi que les éventuels frais de livraison associés, par tout moyen approprié, dans les meilleurs délais et au plus tard dans les 14 (quatorze) jours suivant la notification à l'Utilisateur de l'impossibilité de remplacement.

14. SERVICE CLIENT ET RÈGLEMENT EXTRAJUDICIAIRE DES LITIGES

14.1. Service client

Service client

Notre service client est à votre disposition :
Service Client DECATHLON Belgium
DECATHLON Belgium SA – Boulevard Jules Bordet 1 – 1140 Evere (Bruxelles)
Tél. : +32 (0)2 208 26 60 (du lundi au samedi de 9h à 19h)
E-mail : klantendienst@decathlon.com

14.2. Règlement extrajudiciaire des litiges

L'Utilisateur a la possibilité de recourir à un mode alternatif de règlement des litiges, notamment en contactant le Service de Médiation pour le Consommateur de la SPF Économie, compétent pour traiter toute demande extrajudiciaire relative aux litiges de consommation.

Vous pouvez contacter le Service de Médiation pour le Consommateur via le lien suivant :
<https://consumentenombudsdienst.be/fr>

15. PROTECTION DE VOS DONNÉES PERSONNELLES

En acceptant les présentes conditions, vous acceptez que Decathlon, en tant que responsable du traitement, conserve et traite vos données dans le cadre de l'exécution du contrat de service.

Ces données sont exclusivement destinées à nos services internes, à nos partenaires Laka, Crif et Circuly, ainsi qu'à nos prestataires de services (livraison et/ou montage) pour le but décrit ci-dessus.

Elles sont conservées pendant la durée nécessaire à la bonne exécution de votre commande, des éventuels services associés et dans le cadre du service après-vente, sauf si la loi impose un autre délai de conservation.

Pour plus d'informations sur notre politique de protection des données personnelles et sur les conditions dans lesquelles Decathlon collecte et utilise vos données personnelles, nous vous invitons à consulter la page « Protection des données personnelles » accessible ici.

16. DISPOSITIONS FINALES

Les présentes Conditions Générales sont en permanence consultables sur le site Internet.

Si Decathlon décide à un moment donné de ne pas appliquer une ou plusieurs dispositions des présentes Conditions Générales ou des mentions légales figurant sur le site, cela ne saurait en aucun cas être interprété comme une renonciation définitive à ces dispositions.

Si une clause des présentes Conditions Générales devait être déclarée nulle ou inapplicable, la validité des autres clauses n'en serait pas affectée et celles-ci resteraient pleinement en vigueur.

Les parties s'efforceront alors de remplacer la clause invalide ou inapplicable par une disposition valable dont l'effet se rapproche autant que possible de celui initialement prévu.

17. TRIBUNAUX COMPÉTENTS ET DROIT APPLICABLE

La relation contractuelle entre Decathlon et l'Utilisateur est régie par le droit belge, sans préjudice du droit de l'Utilisateur résidant hors de Belgique d'invoquer les dispositions impératives de sa législation nationale.

Tout litige découlant de la relation contractuelle entre Decathlon et l'Utilisateur, ou tout autre visiteur du site, relève de la compétence exclusive des tribunaux et cours belges.

Sauf disposition légale impérative contraire, Decathlon se réserve également le droit de saisir les tribunaux du lieu de résidence de l'Utilisateur.

18. LABEL DE QUALITÉ BECOMMERCE

Decathlon a signé le Code de conduite du label de qualité BeCommerce pour la vente à distance.

Vous pouvez consulter une copie de ce code de conduite sur le site becommerce.be ou en obtenir un exemplaire en adressant une demande au service client de Decathlon.